Ville de
rimouski

SERVICE DU GREFFE

418 724-3125
418 724-9795
greffe@
ville.rimouski.qc.ca

Cour municipale
418 724-3181
418 724-9705
cour.municipale@
ville.rimouski.qc.ca

Archives
418 724-3178
418 724-9795
archives@
ville.rimouski.qc.ca

PAR COURRIEL

Le 10 décembre 2020

Madame Fanny Guérin
Responsable des communications
et des relations de presse
Regroupement des maisons pour
femmes victimes de violence conjugale
fguerin@maisons-femmes.qc.ca

N/Réf : P 1867-01 /2020

Objet : Municipalité alliée contre la violence conjugale

Madame,

Nous transmettons avec la présente un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue le 7 décembre 2020, aux termes duquel le maire, monsieur Marc Parent, a proclamé la Ville de Rimouski à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La greffière,

Monique Sénéchal

MS/ab

p. j. Proclamation

c. c. M. Marc Parent, maire

Rimouski

BUREAU
DU
GREFFIER

VILLE DE RIMOUSKI
PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE RIMOUSKI

205, AV. DE LA CATHÉDRALE, C.P. 710, RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 7C7

EXTRAIT DES MINUTES de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville à 20 h 40, sur ajournement de la séance ordinaire tenue le sept décembre deux mille vingt à 20 h

Sont présents : Madame la conseillère Jennifer Murray, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas et Jocelyn Pelletier dans la salle, madame la conseillère Virginie Proulx, messieurs les conseillers Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Karol Francis, Simon St-Pierre et Dave Dumas en visioconférence, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

PROCLAMATION

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes, alors que chaque année, les services de police du Québec enregistrent un grand nombre d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

...2/

/2…

Je, Marc Parent, à titre de maire et au nom du conseil municipal, proclame la Ville de Rimouski « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

(S) Marc Parent
Maire

(S) Monique Sénéchal
Greffière

COPIE CONFORME

Greffière ou
Assistant-greffier